

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Avril 1997

Québec, le 24 avril 1997

Monsieur Richard Filion
Directeur des études
Cégep de La Pocatière
140, 4^e avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport de suivi préparé par votre Collège pour faire suite à l'évaluation des programmes conduisant au diplôme d'études collégiales 420.01 (DEC) et à l'attestation d'études collégiales 901.91 (AEC) en Informatique.

La Commission apprécie beaucoup la qualité du travail réalisé par le personnel du Collège dans ce dossier et elle lui sait gré d'avoir donné suite de façon satisfaisante aux trois recommandations qu'elle avait formulées.

La Commission reconnaît la valeur de la démarche entreprise en vue de mieux définir le profil des diplômés du programme de DEC. Elle souhaite recevoir, à titre d'information, les résultats du travail du Collège, quand celui-ci aura été complété.

Il convient de féliciter le personnel du Collège pour l'importance et la qualité de sa contribution en ce qui regarde la meilleure définition des objectifs, des activités, des modes et instruments d'évaluation du stage des programmes de DEC et d'AEC. La documentation transmise à ce propos est fort intéressante; les mesures adoptées par le Collège aideront sans aucun doute à bonifier la formation.

Au nom de la Commission, je vous réitère mes remerciements pour la qualité de votre collaboration, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes cordiales salutations.

Le président,

Jacques L'Écuyer